



Petite enfance

par Frédéric LABENDZKI

Des nounous bien organisées

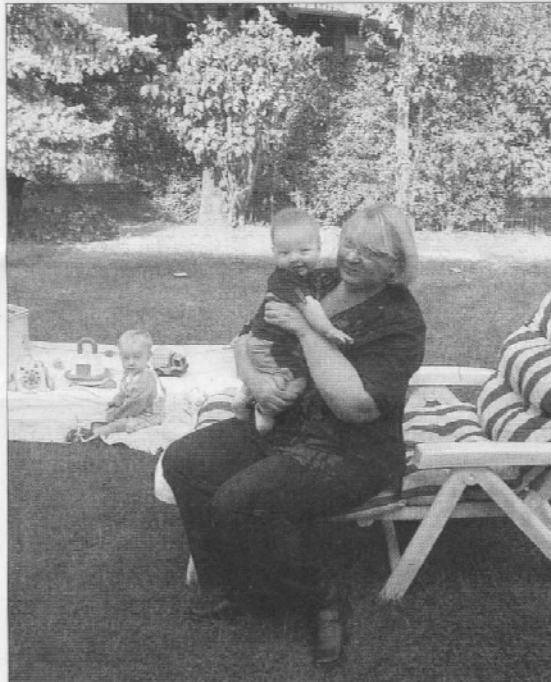
VOILA maintenant vingt-cinq ans que Martine Lefebvre accueille les enfants des autres, chez elle, allées des Clématites, à Villeneuve-d'Ascq. « Dans une grande maison claire, pleine de jouets, avec des espaces spéciaux dédiés aux enfants, comme la salle de jeu et le jardin. Actuellement, j'ai trois enfants en garde et ils ont chacun leur chambre », tient à préciser l'assistante maternelle.

C'est aussi dans sa maison de la Cousinerie que Martine Lefebvre s'est installé un petit bureau où elle prend les appels de parents à la recherche d'une nounou. « J'en reçois une dizaine par jour auxquels je réponds après mes heures de travail. » Car Martine Lefebvre est également la présidente de l'Association des assistantes maternelles de Villeneuve-d'Ascq et environs (AAMV). « On était une vingtaine d'assistantes à vouloir se regrouper pour trouver des informations sur notre métier. On se sentait isolées. » Et de 20 à sa création en 1997, l'association est passée à 230 adhérentes à ce jour. Des nounous de Villeneuve-d'Ascq, mais aussi de Mons, Hellemmes, Roubaix, Croix, Wasquehal, Lezennes et de toute la Pévèle. « Chaque semaine, nous enregistrons de nouvelles adhésions », indique la présidente de l'AAMV.

Une rencontre avec les parents

Quatre réunions annuelles rassemblent l'ensemble des 230 adhérentes de

L'Association des assistantes maternelles réunit ce soir ses 230 adhérentes. L'occasion de rencontrer les parents et de faire le point sur le statut d'assistante.



Martine Lefebvre met autant de passion dans son métier de nounou que dans son rôle de présidente de l'AAMV.

l'AAMV. Ce soir, la réunion de rentrée aura lieu à la salle Marianne, place de la République, à Villeneuve-d'Ascq. La première partie de la réunion, de 18 h 30 à 19 h 30, permettra aux parents à la recherche d'une nourrice de se présenter et d'exprimer leur demande.

Les assistantes maternelles intéressées par les propositions pourront prendre contact avec eux et leur fixer rendez-vous.

La deuxième partie de la réunion sera consacrée à l'information des assistantes maternelles sur le droit du travail et sur toutes les

questions relatives à leur statut. « La PMI, dont nous dépendons, contrôle les enfants qui nous sont confiés et leurs conditions d'accueil mais ne dispense pas de formation sur le droit du travail aux assistantes maternelles. » Celles-ci ont donc choisi de se prendre en main elles-mêmes et des kits regroupant des fiches d'information sur le droit au travail sont distribués à chacune des adhérentes de l'AAMV.

Un débat s'engagera ensuite sur divers thèmes : le rôle de la PMI, celui des relais CAF, et sur le statut des assistantes qui est appelé à changer (*lire ci-contre*).

Un site pour les assistantes du Nord

Lors de cette réunion, Martine Lefebvre présentera aussi le site Internet créé pour les assistantes maternelles du Nord. « Sur www.aamv.net, on trouve un historique de l'association et des renseignements pratiques et juridiques. On trouve aussi un forum de discussion et un service de petites annonces qui permet la mise en relation des assistantes avec les parents. »

Avec toutes ses initiatives prises pour se structurer, fonctionner en réseau, défendre leurs droits et faire évoluer leur statut, les assistantes maternelles entendent bien montrer qu'elles sont dynamiques et qu'elles savent faire bien d'autres choses que garder des enfants.

Association des assistantes maternelles de Villeneuve-d'Ascq et environs, 83, allée des Clématites, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Frais d'adhésion : 20 €/an. Sur Internet : www.aamv.net



VILLENEUVE
LE PEVELE MELANTOIS

DANS VOTRE ÉDITION

VILLENEUVE-D'ASCQ

Ce soir, à la salle Marianne

**Les assistantes
maternelles vont
faire le point
sur leur statut**

Mercredi 24 septembre 2003

N° 18439

Eclairage

Un statut en attente de réforme

Créé en 1992, le statut des assistantes maternelles avait vieilli et n'était plus adapté aux conditions actuelles d'exercice de la profession. Sous le gouvernement de Lionel Jospin, 62 propositions de modification ont été faites par le groupe de travail mis en place par Ségolène Royale. « *Où en est-on aujourd'hui ?* s'interroge Martine Lefebvre. *M. Raffarin indiquait que l'enfance était au cœur de la politique familiale de son gouvernement mais il semble aujourd'hui que les modifications proposées, qui sont intéressantes, soient de plus en plus diluées et même que l'on revienne en arrière.* »

Comme beaucoup d'assistantes maternelles (elles sont 14 000 dans le Nord et encore en nombre insuffisant), Martine Lefebvre s'inquiète pour le devenir d'une profession dont les mérites et les difficultés ne lui semblent pas toujours reconnus : « *On demande la mensualisation des salaires, la création d'une convention collective et des garanties pour nos retraites. D'une manière générale, on souhaite que l'on fixe les cadres de notre métier et que soit définie une vraie politique en faveur de la petite enfance.* »

Sur tous ces points, Didier Manier, conseiller général du canton de Villeneuve-d'Ascq nord, doit venir ce soir apporter des éléments d'information.